



Communiqué de presse

Paris, le 5 février 2020

FTPA AUX COTES DU CNES DANS LE CADRE DE LA RECONFIGURATION DU CAPITAL DE CLS

Le cabinet d'avocats FTPA est intervenu aux côtés du CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) dans le cadre de la reconfiguration du capital de la société CLS, société technologique internationale spécialisée dans la fourniture de solutions à forte valeur ajoutée basées sur des données satellitaires, au profit de la Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP) - société d'investissement du Groupe Frère.

Aux termes de l'opération, Ardian et l'Ifremer ont cédé la participation qu'ils détenaient dans CLS à la Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP), qui acquiert ainsi une participation majoritaire au capital. Le CNES, actionnaire historique du groupe, a quant à lui conservé une participation minoritaire significative.

La CNP et le CNES se positionnent sur le long terme pour accompagner une nouvelle phase de croissance du groupe.

Conseils de l'opération :

Conseil du CNES :

FTPA Avocats : Sylvain Clérambourg (associé) et Alice Larrouy (collaboratrice) pour les aspects corporate, Raphaël Crespelle (associé) pour les aspects de droit public et Pierre-Antoine Bachellerie (associé) pour les aspects fiscaux, en coordination avec Antoine Tchekhoff (associé)

Conseil d'Ardian et des autres vendeurs :

Latham & Watkins : Olivier du Mottay (associé), Elise Pozzobon (collaboratrice) et Ketzia Chetrite (collaboratrice)

Conseil de CNP :

Willkie Farr & Gallagher : Eduardo Fernandez (associé), David Lambert (special European counsel), Marie Aubard (collaboratrice) et Paul Dumas (collaborateur) pour les aspects corporate, Faustine Viala (associée) et Maud Boukhris (collaboratrice) en concurrence, Charles-Antoine Erignac (special European counsel) et Virgile Chanel (collaborateur) en droit public, Philippe Grudé (special European counsel) et Lucille Villié (collaboratrice) en droit fiscal et Paul Lombard (associé), Ralph Unger (collaborateur) et Ghita Lorabi (collaboratrice) en financement

Conseil de CLS et de son management :

Sekri Valentin Zerrouk : Franck Sekri (associé), Antoine Haï (counsel) et Victor Bodart (collaborateur)

A propos de FTPA :

Fondé en 1972, FTPA est un cabinet d'affaires indépendant de premier plan qui compte aujourd'hui près de 60 avocats. Le Cabinet accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotés ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes. Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit des affaires.

Contact presse (FTPA) :

Agence Elliott & Markus

Ezgi Ozen

Tel : 01 53 41 41 92 / e.ozen@elliott-markus.com